

COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION

CSO – PROCES-VERBAL N°8/2018

MERCREDI 10 OCTOBRE

Présidence J-Yves LE PRIELLEC
Présents Éric ALBERT - Daniel AUBRY - Jean CLIENTI - Didier FEUILLOLEY -
Frantz FRANCILLONNE - Pierre FRITEYRE - Robert GIRAUD -
J-Claude REGNAULD - Alain TALARMIN
Excusés Christophe CAMUS - Michel MAHE - Philippe LEYNIER

1. Informations fédérales

- ✓ Le Bureau fédéral du 4 octobre a adopté la proposition de modification de l'article 1108.3 du livret estival, concernant nombre et qualification des officiels.
- ✓ Le Bureau fédéral du 4 octobre a également adopté les propositions d'aménagement au système des montées et descentes, article 1101.4 du livret estival.
- ✓ Le Bureau fédéral décide de replacer les épreuves de perche dans le cadre traditionnel des Championnats de France U18-H20.
- ✓ Le Bureau fédéral valide les propositions de la CSO des implantations des rencontres des poules finales du Championnat de France des clubs et décide l'implantation de la finale de la poule Elite A à Villeneuve d'Ascq.
- ✓ Le Bureau fédéral valide les implantations du Championnat de France U18-U20 en salle à LIEVIN les 23-24 février 2019 et les Championnats de France masters en salle à LIEVIN les 15-16 mars 2019.
- ✓ Le Bureau fédéral émet un avis défavorable à la demande de la CSO de repousser de 8 jours le terme de la période de qualification pour le Championnat de France estival U18-H20.
- ✓ La Commission Nationale de la Marche athlétique nous informe :
 - qu'un système de pénalités par points est étudié par la CNM pour être instauré lord du Championnat de France des clubs en lieu et place des disqualifications ;
 - qu'aux France ELITE estivaux, il y aura un 10 km avec (si possible) départ et arrivée sur la piste ;
 - que les 20 Km marche disparaîtront des Championnats de France U23 ;
 - statu quo pour la Marche en salle : la CNM décide de n'y apporter aucune modification

2. Saison automnale et hivernale

- ✓ Nomination des Juges Arbitres Généraux
 - 2-3 février RENNES : Frédéric BOURCIER
 - 9-10 février NANTES : Daniel AVIGNON et Frédéric DAILLE
 - 16-17 février MIRAMAS : Marcel FERRARI-Claude GOBERT-Daniel JOSIEN- André OLIVE et Patricia ZUGER
 - 23-24 février SALON PROVENCE : Jean-François FRILET
 - 23-24 février LIEVIN : Daniel BUZZI et Jean-Marcel MARTIN

- ✓ Modification du tableau des équipes CSO, Éric ALBERT remplace Alain TALARMIN comme expert informatique à MIRAMAS.
Frantz FRANCILLONNE positionné aux dossards à LIEVIN.
- ✓ Daniel AUBRY est chargé d'établir les horaires pour les Championnats de France U18-U20 pour la prochaine CSO de novembre.
- ✓ Robert GIRAUD et Jean-Yves LE PRIELLEC ont participé à la première réunion à MIRAMAS ; des installations remarquables, certains aménagements pour les flux ont été étudiés et seront mis en place par l'équipe locale dès les premières compétitions pour en mesurer la pertinence.
- ✓ Etat des difficultés rencontrées dans les qualifications pour la Coupe de France – proposition de modification et/ou d'adaptation pour 2019 en fonction du bilan qui sera fait par les délégués et les juges-arbitres. Dès à présent, des précisions devront être apportées :
 - record et/ou meilleures performances françaises pour les équipes mixtes ;
 - qualification pour le medley court ;
 - présence ou non des minimas sur les relais (la CSO n'étant pas favorable) ;
 - ajout de remplaçants dans la feuille de composition de tous les relais ;
 - élaboration d'une circulaire spécifique des périodes de qualification pour les compétitions automnales, différentes de celles concernant l'estival ;
 - lisibilité du site FFA.

3. Championnat de France des clubs

- ✓ La circulaire informant les clubs des implantations des poules finales et des modifications réglementaires (cf. ci-dessus) sera diffusée après la tenue du Comité directeur des 19 et 20 octobre prochains.
- ✓ Tableau des poules en annexe.
- ✓ Didier FEUILLOLEY est chargé d'établir la liste des délégués CSO ; les nominations doivent être en conformité avec les données budgétaires établies pour la Commission.

4. Livret des règlements pour les compétitions estivales

- ✓ Chaque délégué doit remettre son travail de mise à jour pour la prochaine CSO du 13 novembre prochain.
- ✓ Didier FEUILLOLEY devra se rapprocher de la DTN pour redéfinir ou amender les critères concernant le Championnat de France Elite.
- ✓ Le livret sera présenté au Bureau fédéral de décembre 2018.

5. Championnats de France estivaux

- ✓ Programmation des réunions préparatoires aux Championnats de France
 - 15 février RENNES : Epreuves combinées et Marche en salle
=> Michel MOREL - Frédéric COSENTINO - Jean-Yves LE PRIELLEC
 - 16 février LAVAL : Epreuves combinées U18-H20-U23 et critérium national
=> Michel MOREL - Frédéric COSENTINO - Jean-Yves LE PRIELLEC
 - 12 novembre NANTES : U23 et Nationaux indoor
=> Jean CLIENTI - Jean-Yves LE PRIELLEC
- ✓ Réflexions sur la participation des athlètes de nationalité étrangère aux championnats (incidence du World Ranking) : la CSO s'interroge sur la participation des athlètes de nationalité étrangère lors de nos différents Championnats de France et sur son impact dans la distribution des points bonus au World Ranking :
 - ne faudrait-il pas limiter au maximum les invitations demandées par les athlètes de nationalité étrangères non licenciés FFA ?
 - comment traiter les athlètes de nationalité étrangère mais régulièrement licenciés à la FFA, sans risque de discrimination ?
 - il serait bon de se rapprocher de l'IAAF pour connaître son avis.
 - Les athlètes possédant la double nationalité ne posent aucun problème puisqu'ils sont en possession d'une carte d'identité française.

6. Questions diverses

- ✓ Une nouvelle fois se pose la question d'une page et d'un fil info spécifiques pour les Championnats de France sur le site fédéral.
- ✓ A l'avenir, ne faudrait-il pas prôner plus de rapprochement entre Ligues pour les épreuves qualificatives de septembre ?
- ✓ Le déchargement /rechargement des compétitions pendant la période d'établissement des qualifiés (ou qualifiables ?) et la présence des clubs associés dans les résultats génèrent de nombreuses erreurs et incompréhensions. Sachant qu'il n'est pas possible de bloquer l'accès au module Si-FFA durant cette courte période, c'est aux Présidents des CSO régionales d'expliquer le pourquoi à leurs organisateurs et classeurs.
- ✓ Discussion autour des engagements pour l'Equip'Athlé U18 et les interclubs U18-U20 : une étude est demandée portant sur les 4 dernières années. La première partie de la prochaine CSO y sera consacrée.

7. Prochaine réunion le 13 novembre

- ✓ Dès 14 heures, les membres concernés établiront un bilan des compétitions automnales en vue des modifications, rectifications ou précisions à apporter au prochain livret des règlements.
- ✓ Réunion CSO permanente de 17 à 20 heures.

- Fin de réunion 19h45 -

Jean-Yves LE PRIELLEC
PRESIDENT CSO NATIONALE

*Information postérieure à la réunion de la CSO du 10 octobre : le Comité Directeur des 19 et 20 octobre a voté majoritairement le maintien pour 2019 des Championnats de France Espoirs (29-30 juin) qui constitueront un passage obligatoire pour la sélection aux Championnat d'Europe U23. La CSO est chargée d'étudier les différentes possibilités de modification de format de ces championnats pour les années futures – **Présentation au Comité Directeur de mars 2019.***